

## NOMINATIONS et PROMOTIONS

Année 2020

*En raison de la pandémie due au COVID-19, aucune nomination ou promotion ne nous est parvenue.*

*Seuls ont été signalés et décorés,*

**M. Philippe Chopin, préfet des Pyrénées-Orientales**

**M.M. André Maratrat, ancien résistant et déporté,**

*décoré pour son travail de mémoire.*



**Venue à Perpignan le 10 juillet 2020, de M. Jean-Pierre Polvent, président national de l'AMOPA**

**à l'occasion de la cérémonie de remise des Palmes Académiques**

**à M. Philippe Chopin, Préfét des Pyrénées-Orientales**

Initialement prévu au mois d'avril, le séjour devait permettre au président Jean-Pierre Polvent d'assister à l'Assemblée générale de la section, de visiter le Centre d'Ethnologie de Tautavel et de remettre la décoration au préfet du département, M. Philippe Chopin, nommé

chevalier dans l'ordre des Palmes académiques dans le contingent du 1er janvier 2020. En raison des contraintes sanitaires, cette cérémonie a dû être reportée au 10 juillet et s'est déroulée dans un contexte privé. La visite du président, accompagné de son épouse Noëlle, a donc été écourtée.

La remise de décoration au préfet Philippe Chopin a donc eu lieu en présence notamment de représentants de l'AMOPA (M. Polvent, président national et son épouse, de M. Lopez, président de la section du département, de Mme Brennan-Sardou, chargée du programme culturel de la visite, de M. Fulgence, IA- DASEN des Pyrénées-Orientales et membre de l'AMOPA), du représentant de la SMLH (M. Blanc), et de l'ONM (M. Isern).

Après quelques mots d'accueil du préfet, puis du président départemental de l'AMOPA, Jean-Pierre Polvent, président national, présenta l'ordre des Palmes académiques puis, en tant que parrain du décoré, il rappela la carrière du préfet Philippe Chopin jusqu'à son arrivée dans le département.

Le président départemental de l'AMOPA, M. Robert Lopez, poursuivit ce discours en évoquant le parcours du préfet depuis son arrivée dans les Pyrénées-Orientales. Il s'attacha à faire apparaître que derrière l'uniforme, se tenait un homme de devoir et de cœur, unanimement apprécié dans le département pour sa disponibilité et sa facilité à entretenir des relations suivies, en plus de ses fonctions régaliennes, avec les différents milieux associatifs, en particulier avec l'AMOPA. Si bien que, sans savoir qu'une mutation proche allait intervenir, déjà se murmuraient dans les différents cantons combien il serait regretté à son départ.

Pour terminer la cérémonie le Président, Jean Pierre Polvent, décore le préfet dans l'ordre des Palmes académiques puis lui remit ensuite la médaille de l'AMOPA.



Remise des Palmes académiques

à M. Philippe Chopin, préfet des Pyrénées-Orientales.

De gauche à droite:

M. Frédéric Fulgence,

M. Jean-Pierre Polvent,

M. Robert Lopez, M. Philippe Chopin.

**Promotion au grade de Commandeur de**

**M. André Maratrat, ancien résistant et déporté,**

**décoré pour son travail de mémoire.**

Le 10 août 2020, s'est tenu en préfecture de Perpignan, une cérémonie de remise de la décoration de M. André Maratrat, promu exceptionnellement au grade de Commandeur des Palmes Académiques.

Âgé de 97 ans, le récipiendaire a été parrainé par M. le Préfet Philippe Chopin, en présence des membres de sa famille, de M. Vila , maire de Cabestany et de M. Garcia, maire d'Elne.

Notre section était représentée par notre président départemental qui au cours d'une intervention a situé cette cérémonie par rapport aux finalités de l'AMOPA; Il a souligné en particulier comment le parcours de résistant et déporté à 18 ans de M. Maratrat illustre un des aspects de notre projet actuel d'un jeu à caractère mémoriel préparé à l'intention des jeunes visitant le Centre de Mémoire Départemental.

La guerre de 1939-45 dont l'évocation fera l'objet, lorsque les conditions de réunions le permettront, d'un projet analogue à celui de la commémoration du Centenaire de la guerre de 1914-18, est déjà un thème de travail sur lequel un groupe de notre section travaille.



De gauche à droite :

Les petits enfants, M; André Maratrat ;

M. Robert Lopez, président de l'AMOPA 66 ;

M; Philippe Chopin, Préfet des P.O.